

## DECLARATION QUALITE

Le LDA 13 a pour missions d'effectuer des contrôles, des analyses, des conseils, des formations et des diagnostics au bénéfice de la population et ainsi de mettre en œuvre la politique de prévention de santé publique du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

### En biologie humaine :

- protection de la femme en âge de procréer,
  - prévention des infections sexuellement transmissibles,
  - prévention des maladies infectieuses,
  - prévention des cancers,
- par le dépistage et le suivi biologique des patients des maisons de la solidarité (service de PMI, planification), CeGIDD et de lutte contre la tuberculose.

### En biologie vétérinaire :

- protection de la santé des cheptels aux travers de diverses prophylaxies,
  - lutte contre la transmission des maladies animales aux humains,
  - aide à la certification des élevages,
  - participation aux réseaux épidémiologiques pour prévenir les crises sanitaires,
- par le diagnostic des maladies bactériennes, virales et parasitaires sur tout type de prélèvement d'origine animale ou d'environnement des élevages animaux.

### En environnement :

- surveillance sanitaire de l'eau de consommation et des eaux de ressources,
  - surveillance sanitaire des eaux de loisirs,
  - recherche de légionelles dans les réseaux d'eaux chaudes sanitaires et industriels,
  - surveillance de la contamination d'autres matrices environnementales (air, ...),
- par la recherche microbiologique, physico-chimique et la recherche de contaminants.

### En sécurité alimentaire :

- prévention des risques microbiologiques,
- prévention des risques chimiques,
- prévention des risques parasitologiques,
- surveillance de la qualité des productions conchylicoles,
- recherche des contaminations chimiques,
- recherche des contaminations radioactives (délivrance de certificats pour l'export)
- prévention des contaminations par les toxines alimentaires,
- prévention et diagnostic des TIAC (toxi-infections alimentaires),
- diffusion et contrôle des bonnes pratiques d'hygiène dans les cuisines des établissements publics et privés,
- Aide à la mise en place des plans de maîtrise sanitaire,
- Formation en hygiène alimentaire et pour la qualité nutritionnelle.

### En agronomie :

- protection des végétaux contre les bactéries,
- protection des végétaux contre les virus,
- protection des végétaux contre les phytoplasmes,
- protection des végétaux contre les champignons,

- participation au contrôle à l'importation, à l'exportation et pour les productions nationales,
- prévention et diagnostic des maladies pour les productions agricoles.

Au delà de ses exigences réglementaires envers les Ministères de la Santé, de l'Agriculture et de la Pêche, et de l'Ecologie, la garantie de la qualité des prestations est un objectif permanent pour le LDA 13, dont l'indépendance statutaire et l'impartialité constituent des éléments fondamentaux.

Afin de répondre aux exigences des usagers et clients du Laboratoire, assurer la pérennité, favoriser la compétence de son personnel, permettre son développement, le Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône s'est engagé, depuis 2000, dans une démarche de management de la qualité. Cette dernière consiste à maintenir et à étendre l'accréditation par le COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 :

- pour les guides suivants :
- LAB GTA 05 Guide Technique d'Accréditation « Analyses physico-chimiques des eaux »
- LAB GTA 21 Guide Technique d'Accréditation « Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux »
- LAB GTA 23 Guide Technique d'Accréditation « Analyses microbiologiques des eaux »
- LAB GTA 26 Guide Technique d'Accréditation « Analyses de résidus de pesticides et de contaminants organiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux, les matrices biologiques d'origine animale »
- LAB GTA 27 Guide Technique d'Accréditation « Essais et analyses en immunosérologie animale »
- LAB GTA 29 : Guide Technique d'accréditation « Echantillonnages d'eau et essais physico-chimiques des eaux sur site »
- LAB GTA 35 « Analyses des radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux »
- LAB GTA 36 « Analyses en bactériologie animale »
- LAB GTA 40 « Essais et analyses en santé végétale »
- LAB GTA 45 Guide Technique d'Accréditation « Analyses d'éléments traces métalliques et minéraux et leurs espèces chimiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux »
- LAB GTA 59 Guide Technique d'Accréditation « Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires »
- BIOMOLSA « Analyses de biologie moléculaire en Santé Animale »
- LAB REF 30 : « Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public »

Dans le domaine de biologie médicale, la démarche qualité consiste à maintenir et à étendre l'accréditation par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 :

- Pour la portée par discipline et les familles suivantes :
  - Phases pré- et postanalytiques
  - Hématocytologie (HEMATOBM)
  - Sérologie infectieuse (ISEROBM)
  - Bactériologie humaine (BACTH)
  - Biochimie générale et spécialisée (BIOCHBM)
  - Immuno-hématologie (IMMUNOHEMATOBM)
  - Parasitologie et mycologie (PARASITOMYCO)
  - Virologie (VIROH)
  - Anatomocytopathologie. (CYTOACP)

Conscient de l'enjeu de cette démarche, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône affirme sa volonté de donner au LDA 13 les moyens de mettre en œuvre ses objectifs, en prenant les engagements suivants :

- maintenir les ressources du laboratoire à un niveau suffisant en effectif, en compétences, par des recrutements et/ou des formations adaptés aux besoins
- mettre à disposition de ce personnel des locaux satisfaisants aux normes en vigueur, entretenus dans des conditions optimales
- permettre au LDA 13 la réalisation des investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans cet esprit, je demande au Directeur du LDA 13, de veiller au management de la qualité au Laboratoire et de me tenir informée de son état d'avancement.

La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL